

Entre parenthèses, je voudrais souligner le fait que par la constitution, les provinces au Canada ont une juridiction entière ou partagée dans les domaines tels que les richesses naturelles, la politique sociale, l'administration des municipalités, l'agriculture, l'administration de la justice, etc. Et en plus, le gouvernement fédéral a doté les Canadiens français d'instruments culturels nombreux et efficaces.

On dit aussi que la culture française au Québec est menacée par une démographie défavorable aux francophones. Je ne suis pas médecin et ne puis donc juger de la valeur contraceptive du fédéralisme sur les naissances au Québec, mais je tiens à souligner que les données démographiques indiquent que non seulement la présence française ne diminue pas au Québec mais au contraire qu'elle s'accroît.

Dire qu'il y aura 6 millions de francophones au Québec en l'an 2,000 et dire qu'il y a aujourd'hui six millions et demi de francophones au Canada, c'est se montrer très limitatif. Il n'est pas nécessaire, en effet, d'être d'origine francophone pour parler le français. De fait, au Canada, de plus en plus d'anglophones parlent le français et ce mouvement, grâce à la politique du gouvernement fédéral dans ce domaine, ira en s'accroissant. Soulignons, en outre, que les provinces se sont engagées à enseigner le français.

En plus de sa politique sur les langues officielles, le gouvernement fédéral s'est efforcé de mettre en place des structures qui permettent aux créateurs et aux groupes culturels de s'exprimer en toute liberté et dans la voie de leur choix. Il offre aux intéressés les moyens de diffusion, les moyens financiers et les services et facilités nécessaires à l'expression de la culture. Songez, par exemple, au rôle de Radio-Canada comme organe de diffusion, à l'Office national du Film, au Conseil des Arts, aux musées nationaux... Songez aussi à tous ces organismes dédiés à la création artistique et à la diffusion de la culture française au Québec et à l'épanouissement de la dimension canadienne-française de cette culture, et vous rendrez compte aisément qu'il existe une volonté canadienne de protection et de renforcement de la culture française.

Un sondage de l'Institut Gallup publié en juin 1977 confirme l'intérêt accru des anglophones pour la langue française. En effet, 51% des Canadiens de langue anglaise interrogés ont dit qu'ils auraient aimé apprendre le français et 20% ont dit qu'ils avaient appris le français, ce qui fait un total de 71%. Ajoutons que pour les francophones, vis-à-vis de l'anglais, ces mêmes proportions étaient respectivement de 60 et de 37%, ce qui donne un total de 97%.

Dans une perspective plus globale, il faut reconnaître que le système politique actuel a su ménager la stabilité économique